RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Cniel
Centre national interprofessionnel de l'économie laitière

Laits

LES ÉTUDES

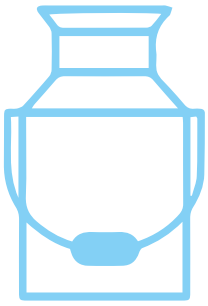

Étude économique visant à éclairer la déprise laitière

Crédit Photo : CNIEL, Idele, Pixabay

ÉTUDE ECONOMIQUE VISANT À ÉCLAIRER LA DÉPRISE LAITIERE

Synthèse

Juin 2025

Contacts :

Thomas LEFEBVRE, thomas.lefebvre@ceresco.fr
Christine GOSCIANSKI, christine.goscianski@idele.fr
Christophe PERROT, christophe.perrot@idele.fr
Benoit RUBIN, benoit.rubin@idele.fr

INTRODUCTION

En 2023, le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel) et FranceAgriMer ont commandé conjointement une **étude visant à apporter des éléments de compréhension de la dynamique laitière de « déprise », observée depuis quelques années, malgré un contexte économique européen favorable.**

L'analyse du contexte par les commanditaires met notamment en avant le fait que la baisse de la collecte laitière en volume concerne désormais aussi des bassins laitiers de première importance comme les Pays-de-la-Loire et la Bretagne, avec toutefois des disparités départementales. Autre élément mis en avant, la baisse du nombre de points de collecte a été enregistrée toute l'année 2023 d'après l'Enquête Mensuelle laitière au rythme inédit de -5%/an en Bretagne, et même jusqu'à -5,5% en Pays de la Loire loin du rythme usuel déjà élevé mais proche de -4%/an. L'impact sur le cheptel laitier est d'autant plus marqué que le pourcentage d'exploitations en croissance a nettement baissé par rapport à la période de sortie des quotas (2007-2015). Notamment dans l'Ouest où les exploitations avaient cherché à compenser l'effet de quotas très contraignants de 1984 à 2006.

L'objet de l'étude est de connaître les facteurs qui freinent l'installation en élevage laitier ou accélèrent l'arrêt de certains ateliers lait y compris dans le croissant laitier.

Le **périmètre géographique** de l'étude est centré sur les plaines du croissant laitier allant de la Vendée au département du Nord dans lesquelles ces rythmes de réduction du nombre de points de collecte sont nouveaux ce qui n'est pas le cas du Sud-Ouest dans lequel ils sont structurellement encore plus élevés. Dans le cadre des analyses quantitatives, d'autres périmètres plus resserrés (notamment Grand Ouest) sont également considérés.

L'étude s'organise en deux phases :

- **Une première phase** d'analyse quantitative afin d'établir un état des lieux des dynamiques de production laitière et de démographie des producteurs de lait, à l'échelle du périmètre géographique considéré. Ceci pour identifier différentes situations de potentielles déprises laitières, et ainsi identifier des territoires sur lesquels mener un approfondissement qualitatif, en phase 2. L'analyse s'appuie sur le **traitement de bases de données telles que** la BDNI, le recensement agricole, le fichier des livraisons individuelles de FranceAgriMer, des fichiers de la MSA…
- L'objectif de la **seconde phase** est d'approfondir des situations inattendues ou encore inexpliquées dans certaines zones d'intérêt du croissant laitier, afin de confirmer ou non des hypothèses formulées en phase 1, en les confrontant à la situation rencontrée par les acteurs. Ainsi de **nombreux entretiens** ont été menés, répartis sur les 3 territoires : **20 organismes professionnels agricoles** (CER, syndicat, organisation de producteurs, chambre d'agriculture, conseils et services techniques aux éleveurs, CRIEL…), **20 éleveurs, 10 laiteries.**

ÉTAT DES LIEUX

1. CARACTÉRISATION DE L'INTENSITÉ DE LA DÉPRISE LAITIÈRE ET CHOIX DES ZONES D'ÉTUDE

Depuis la fin des quotas laitiers, les exploitations laitières se restructurent rapidement et se transforment sous l'effet de nombreux facteurs sociaux, économiques, territoriaux et environnementaux (cf. figure 5). Suite au fort vieillissement des chefs d'exploitation laitière depuis 2000, une vague de départs importante a accéléré certaines évolutions (50 % des producteurs de lait présents en 2018 seront partis à la retraite en 2027 ou avant; 30 % le sont déjà en 2023). Dans ce contexte d'arrêts d'exploitations laitières et avec un nombre d'installations resté relativement stable, le taux de remplacement des départs a chuté aux alentours de 40 % (le plus bas de tout le secteur agricole). Ces

difficultés démographiques ont contribué à la décapitalisation du cheptel et une baisse de la collecte laitière, aggravée par une chute conjoncturelle du rendement laitier en 2023. L'accélération de la **baisse du cheptel depuis 2019 est très variable, selon les territoires et très corrélée avec l'évolution du nombre d'exploitations**.

- Sur la période 2019-2023, la Savoie, les montagnes de Franche-Comté et les zones frontalières de la Belgique et de l'Allemagne **continuent à être dynamiques.**
- À l'inverse, le Sud-Ouest de la Bretagne et la Vendée sont particulièrement concernés par la **baisse de collecte.**

L'évolution du cheptel et du nombre d'exploitations laitières a été analysée, et révèle des situations remarquables de déprise ou de maintien dans certains territoires du croissant laitier.

Trois zones ont été sélectionnées pour leur situation caractéristique, et font l'objet d'approfondissement en phase 2 :

- **La Vendée (85) :** cas atypique sur la quasi-totalité des critères analysés :
  - avec diminution marquée du cheptel et des exploitations (figure 4 et 5)
  - Baisse marquée des livraisons, après une progression forte avant la fin des quotas (figure 3).
  - Ce phénomène intervient malgré un contexte démographique favorable en 2020 par rapport à la moyenne (part des jeunes éleveurs importante et ratio > 55 ans/<40 ans faible).
- **Zone « Bretagne » - Morbihan (56) et Finistère (29) :** ces départements sont d'importants bassins historiques de production laitière et sont confrontés à un choc démographique très aigu lié à une restructuration organisée (aide à la cessation d'activité laitière) et massive au début des quotas mais qui pourrait s'atténuer.
  - Baisse marquée des volumes livrés, nombre d'exploitations et nombre de vaches (figure 3,4 et 5)
- **Zone Orne-Ouest/Sud-Manche/Nord Mayenne :** taux d'arrêts des exploitations laitières plus faible (figure 4), grâce à un taux de remplacement des départs plus élevé. Le maintien du cheptel (figure 5) est bien meilleur qu'en moyenne. Le choix de ce territoire permet d'ouvrir l'étude sur les facteurs de maintien.

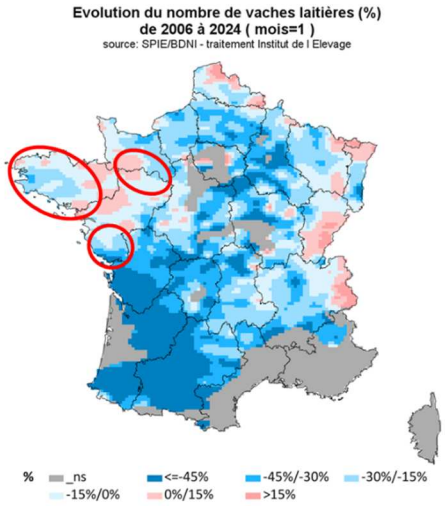

Figure 1 : Evolution du nombre de vaches laitières de 2006 à 20244 (source : SPIE/DBNI, traitement Idele)

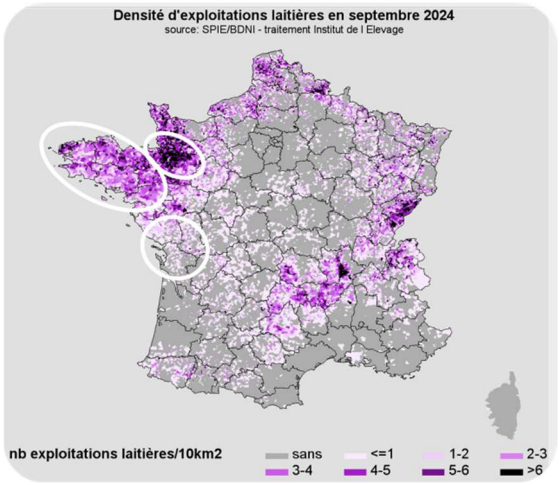

Figure 2 : Densité d'exploitations laitières en septembre 2024 (source : SPIE/BDNI, traitement IDELE)

Figure 3 : Evolution des volumes de lait livrés dans les zones d'étude, *Source: IDELE, d'après Agreste Enquête Annuelle Laitière*

Département	Livraisons 2023 (Milliards de l)	2023/2006	2015/2006	2019/2015	2023/2019
Finistère	1,04	**-3%**	+12%	-4%	**-10%**
Morbihan	1,01	**0%**	+13%	-3%	**-9%**
Vendée	0,47	**-8%**	+23%	-11%	**-16%**
Manche	1,72	**+36%**	+23%	+8%	**+2%**
Orne	0,71	**+17%**	+13%	+3%	**+1%**

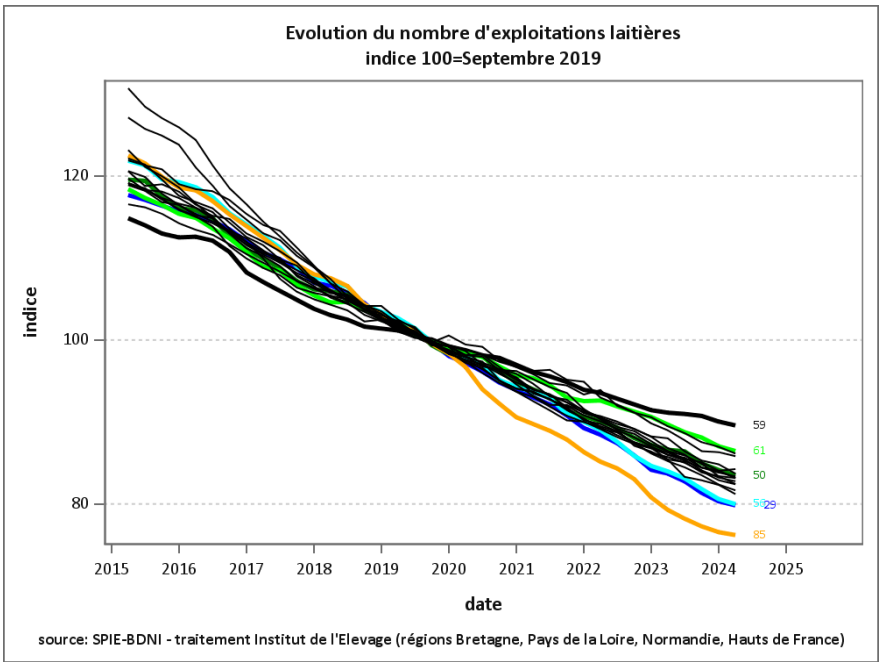

Figure 4 : Evolution du nombre d'exploitation laitières de 2015 à 2024 (source : SPIE/DBNI, traitement Idele)

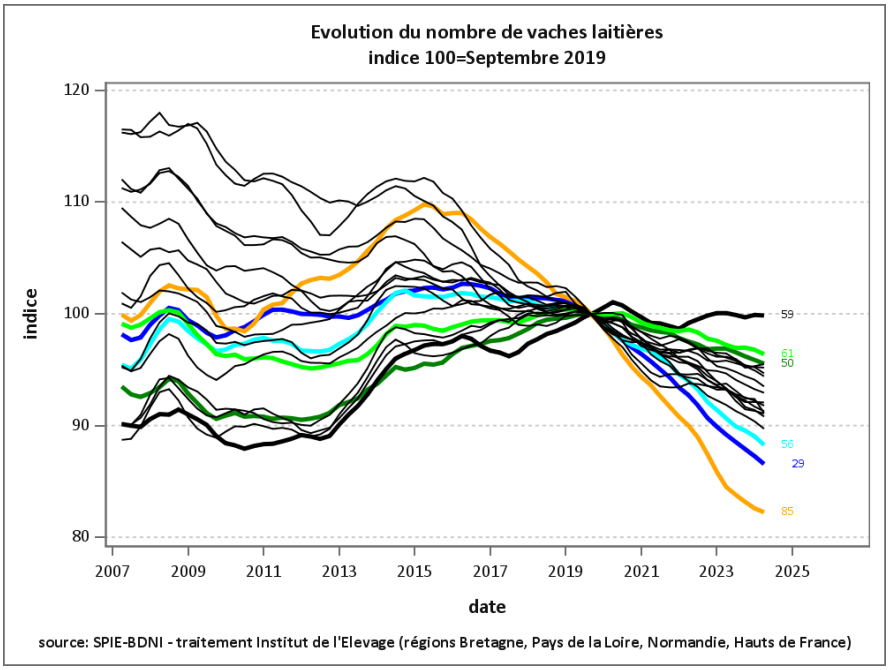

Figure 5 : Evolution du nombre de vaches laitières de 2007 à 2024 (source : SPIE/DBNI, traitement Idele)

2. ANALYSE QUANTITATIVE DES EXPLOITATIONS LAITIERES AYANT ARRÊTÉ LA PRODUCTION DE LAIT

L'analyse exhaustive des exploitations laitières ayant arrêté la production de lait entre fin 2020 (date du recensement agricole) et début 2024 a été réalisée. Les résultats pour la France Nord-Ouest (Régions Pays de la Loire, Hauts-de-France, Bretagne, Normandie) portent sur 3 499 arrêts du lait sur 27 160 exploitations laitières, soit 12,9 % d'arrêt en 3 ans. Ces résultats sont présentés pour quelques départements (cf figure 6). Les taux d'arrêts varient de 8% pour le département du Nord, à 18% pour la Vendée.

L'analyse permet d'identifier successivement et dans l'ordre, **4 profils d'arrêt** :

1 57 % d'**arrêts « prévisibles »** d'exploitations plus petites que la moyenne dans **laquelle tous les coexploitants** (y compris quand il y en a un seul) **avaient au moins 55 ans en 2020**.

2 14 % d' « **effets dominos** » **:** le départ d'un membre (de plus de 55 ans) du collectif multigénérationnel conduit à l'arrêt du lait par tous. Une spécificité de la Vendée qui fait tomber ses GAEC laitiers : le taux d'arrêt des GAEC de ce type y est de 15% contre 8% en moyenne.

3 17 % de **départs précoces** : l'exploitation ne compte aucun coexploitant de plus de 50 ans.

Ce profil concerne majoritairement les exploitations de polyculture-élevage, et les troupeaux laitiers les plus petits. La Picardie est en tête de cette catégorie. On ne peut pas exclure qu'il soit parfois proche du profil 2 avec arrêt de la main d'œuvre bénévole invisible.

4 11 % d'**autres départs,** moins typés de (co)exploitants de 50-55 ans, avec ou sans co-exploitant plus jeune.

L'analyse statistique de ces données a également été réalisée pour mesurer et démêler l'effet de différents facteurs sur la probabilité d'arrêt du lait :

- **L'effet taille de cheptel** est fort mais il y a confusion d'effet avec l'effet âge. Même si elles sont recherchées par les NIMA (non issus du milieu agricole), les petites exploitations disparaissent beaucoup plus que les moyennes et grandes. 86 % des « arrêts » avaient moins de 75 vaches laitières en 2020 (moyenne des exploitations présentes sur la zone d'étude = 77,5 vaches laitières).
- **L'effet âge** est très important : 72% des exploitations qui ont arrêté avaient au moins un coexploitant âgé de plus 55 ans.
- Certains **systèmes de production** augmentent le risque d'arrêt, toutes choses égales par ailleurs : exploitations à dominante grandes cultures ou de polyculture-élevage ; production dominante de porcs ou de volailles. Une simple mixité avec des bovins viande ou des granivores est neutre.
- Toutes choses égales par ailleurs, le risque d'arrêt est beaucoup plus fort **pour certains territoires** (Vendée ; dans une moindre mesure départements bretons et Loire-Atlantique)À zone donnée, il n'y a pas d'effet du collecteur de l'exploitation en 2020 sur la probabilité pour une exploitation de continuer à livrer du lait en 2023 mais dans certains cas cette exploitation a pu changer de collecteur ce qui explique qu'au niveau local les parts de marché des différents collecteurs aient pu évoluer sur la période (par exemple en Normandie). Néanmoins un effet collecteur plus global semble exister. En investissant ici plutôt que là, en privilégiant certaines de ces zones de collecte, en y exprimant un besoin de lait plus fort et en le traduisant dans ses contrats, un collecteur peut globalement renforcer la vocation laitière d'une zone (pas que pour ses livreurs) et l'appétence des exploitations pour cette production et la décourager ailleurs.

Figure 6 : Caractérisation des exploitations laitières ayant arrêté le lait de 2020 à 2024, source : RA 2020, BDNI, traitement : Institut de l'Elevage.

département	nombre d'arrêts (exploitations)	%d'arrêts / 2020	domino	précoce	prévisible	autres
Vendée	133	**18%**	**31%**	**11%**	**47%**	11%
Morbihan	300	16%	12%	14%	61%	13%
Finistère	316	15%	11%	16%	**64%**	9%
Orne	128	**10%**	13%	16%	59%	12%
Nord	99	**8%**	**9%**	**27%**	**52%**	12%
France Nord Ouest	3499	13%	14%	17%	57%	11%

3. LES HYPOTHÈSES DES FACTEURS D'INFLUENCE DU MAINTIEN OU DE LA DÉPRISE LAITIÈRE

Les variations du cheptel laitier, du nombre d'exploitations et du nombre de livreurs ont une origine multifactorielle. Les facteurs qui entrainent l'arrêt de l'atelier lait, l'arrêt d'exploitation ou un moindre appétit pour la croissance laitière au niveau individuel peuvent être de plusieurs ordres :

Figure 7 ; Tableau des facteurs d'influence du phénomène de déprise laitières (source Auteurs)

FACTEURS D'INFLUENCE	DESCRIPTION
1. Démographie	Départs à la retraite ou précoces, installations à des âges variés. Âges du collectif de travail.
2. Organisation des exploitations	Spécialisation et arbitrages entre productions, taille du cheptel et équipement, robotisation et salariat, niveau d'intensification.
3.Conjoncture économique de la filière et **relation au collecteur-transformateur**	Relation au collecteur-transformateur autorisant ou pas des augmentations de livraison, et assortie de conditions contractuelles jugées plus ou moins favorables.
4.Potentiel pédoclimatique local	Potentiel herbe, maïs, grandes cultures (dont céréales, cultures industrielles). Appréciation et anticipation du changement climatique.
5. Contexte territorial général et laitier	Attractivité, connexion, contexte socio-économique (emplois, logement, activités). Densité laitière et effets d'agglomération (offre, qualité, coûts des services et intrants spécifiques ; effets d'entrainement)
6. Politiques ciblées sur certaines zones	Soutiens spécifiques (dont investissement), contraintes d'exploitation sur certaines zones
7. Attentes des exploitants agricoles et futurs installés	Attractivité et image du métier, équilibre vie professionnelle/vie privée, qualité de vie au travail, conditions d'exercice (dont rémunération), et astreinte du métier de producteur de lait, gestion de l'organisation du travail en collectif. Phénomène accéléré post Covid.
8. Accès au capital et accès au foncier	Conditions d'accès au capital et au foncier, installation et agrandissement. Pression foncière et concurrence

CAS D'ÉTUDE : TROIS TERRITOIRES D'INTÉRÊTS

1. ÉTUDE DE CAS : LA VENDÉE

Données clés du territoire :

La production laitière

Pourcentage d'exploitations avec atelier laitier bovin : 16% des exploitations du territoire, plutôt au nord du département.

Structure des exploitations:

- SAU : 149 ha dont 102 ha de SFP, dont 62 ha en herbe, dont 36 ha en STH.
- Taille des troupeaux : 91 VL/exploitation (68 VL au niveau national)
- 2,8 ETP (vs 2,2 au niveau national)

Source : Agreste recensement agricole 2020 – traitement Institut de l'Elevage

Le tissu aval

Certaines laiteries, **coopératives** ou **privées,** ont des volumes collectés en diminution, avec une perception d'un environnement concurrentiel plus tendu (recherche de lait, opérateurs extérieurs intervenant sur le territoire). Des coopératives ou des petites laiteries sont territoriales, elles ont besoin de maintenir une densité de collecte autour de leur site de transformation. **Les outils vendéens sont plutôt orientés sur des produits à faible valeur ajoutée.** Enfin, la présence de l'AOP Beurre Charente Poitou est un facteur de structuration de la filière départementale.

En synthèse, la filière laitière est dans une situation préoccupante sur le territoire, qui est décrite dans le tableau ci-dessous :

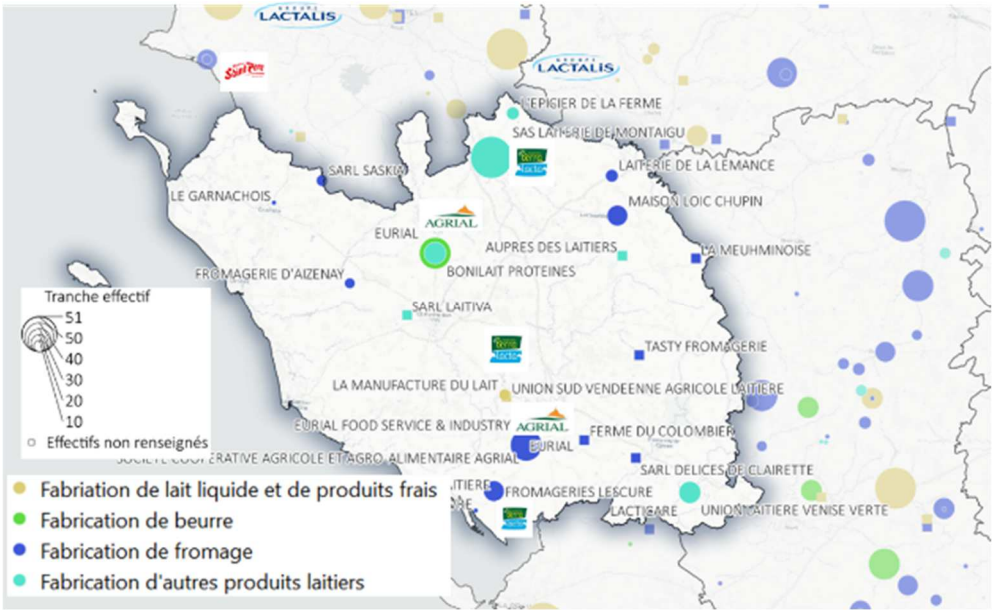

Figure 8 *: Carte des laiteries et fromageries – Source : Insee, 2022*

ATOUTS	FAIBLESSES
[Amont] • **Un facteur démographique moins prégnant qu'au niveau national**. • Des exploitations de grande taille, structurées. • Un système collectif (GAEC) très présent réduisant l'astreinte individuelle des exploitants. [Aval] • Une filière beurre AOP • Certains opérateurs qui réinvestissent dans des outils de transformation	• **Des difficultés de recrutement de main d'œuvre** salariée dans un contexte où d'autres secteurs économiques sont attractifs (tissu industriel et activités touristiques). • Des exploitations agricoles en capacité de se tourner vers **des productions alternatives**, ce qui entraine un phénomène de végétalisation (dans un contexte pédologique favorable, pour des tailles d'exploitation permettant la diversification), • **Des difficultés à la transmission** (trouver de la main d'œuvre salariée ou associée) exacerbées par la taille importante des exploitations (capitaux élevés à reprendre), • **Un contexte climatique qui provoque des problèmes de sécurisation du système fourrager**, y compris en système irrigué. • Une faible densité laitière, entrainant de plus en plus de difficultés d'accès aux services et des surcoûts. • Une dynamique laitière du territoire en déclin qui engendre un effet d'entrainement des arrêts, lié à la réduction des services annexes, ambiance laitière moins bonne, collecteur en retrait. • L'agriculture du territoire également structurée autour d'autres filières.
OPPORTUNITES	**MENACES**
• La disponibilité de foncier agricole sur le territoire.	• Le passage d'une situation de faible densité laitière, à une situation plus irréversible, de très faible densité, avec un risque de désagrégation des structures d'accompagnement des élevages.

2. ETUDE DE CAS : FINISTÈRE ET MORBIHAN

Données clés du territoire :

La production laitière

Nombre d'exploitations avec atelier laitier bovin : 34% des exploitations du Morbihan et 33% dans le Finistère.
Structure des exploitations:

- SAU : 101 ha dont 76 ha de SFP, dont 48 ha d'herbe, dont 26 ha de STH.
- Taille des troupeaux : 77 VL/exploitation (68 VL au niveau national)
- 2,1 ETP (vs 2,2 au niveau national)

Source : Agreste recensement agricole 2020 – traitement Institut de l'Elevage

Le tissu aval :

Certaines laiteries **sont en recherche de lait pour approvisionner leurs outils** quand d'autres **non.** Le contexte géographique limite la concurrence de laiteries extérieures au territoire (distance importante). Néanmoins, il existe une tension pour l'approvisionnement. Certaines laiteries ont des techniciens sur le terrain, d'autres peu.
Certaines ont mis en place des **politiques d'installation et travaillent sur la transmission.** Enfin, des coopératives ou des petites laiteries très territoriales ont besoin **de maintenir une densité de collecte** autour de leur site de transformation. Parfois ces outils sont **vieillissants.**
Des mix produit historiquement avec **peu de valeur ajoutée apportée dans le lait** (beurre, poudre, fromages commodités…). Depuis peu, s'orientent vers PGC MDD ou marques nationales.

En synthèse, la filière laitière est dans une situation préoccupante sur le territoire, qui est explicitée dans le tableau ci-dessous :

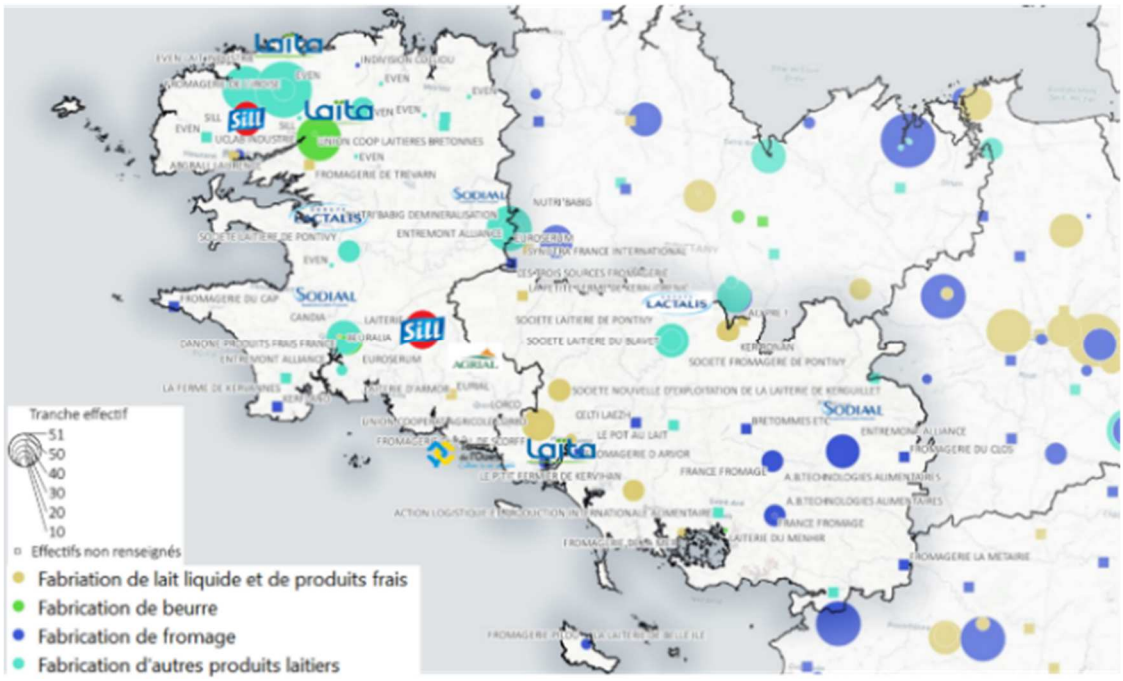

Figure 9 : Carte des laiteries et fromageries – Source : Insee, 2022

ATOUTS	FAIBLESSES
• Une densité laitière importante, structurée autour de services d'accompagnement (exemple service de remplacement du 29), de R&D… • Des conditions climatiques favorables à l'élevage laitier	[Amont] • **Un « choc » démographique très important** : Une zone **laitière dense** très touchée par le vieillissement des chefs d'exploitation, avec une pyramide des âges particulièrement déséquilibrée liée à une vague d'installations intense dans les années 1990 lors de la restructuration liée aux quotas laitiers • Des structures en capacité de se tourner vers des **productions alternatives.** La filière laitière est peu rentable au regard d'autres productions plus rémunératrices, ou plus attractives au niveau de l'organisation du travail (porc et légume), • Des difficultés à la transmission (trouver de la main d'œuvre salariée ou associée) exacerbées par les coûts de reprise. • Une concurrence pour le foncier, pour d'autres types d'usage. • Des conditions pédoclimatiques limitantes (en bord de côtes du Morbihan). • Une forte activité touristique sur les côtes. [Aval] • La faiblesse des investissements, ou parfois avec un délai.
OPPORTUNITES	**MENACES**
• Les conditions de relance de la filière semblent encore présentes : densité, transformateurs ancrés sur le territoire…	• La reprise des outils : lourds investissements pour un jeune. Quid de la disponibilité laitière ? • « On ne s'engage plus pour la vie » : un modèle économique des exploitations pas toujours en adéquation avec de nouvelles attentes.

Figure 10 : Matrice AFOM zone Finistère/ Morbihan

3. ÉTUDE DE CAS : OUEST ORNE / SUD MANCHE / NORD MAYENNE

Données clés du territoire :

La production laitière

Nombre d'exploitations avec atelier laitier bovin :

- Ouest-Orne : 42 % des exploitations.
- Nord-Mayenne : 45 % des exploitations
- Sud-Manche : 34 % des exploitations

Structure des exploitations:

- SAU : 105 ha dont 80 ha de SFP, dont 48 ha en herbe, dont 35 ha en STH (33% de la SAU).
- Taille des troupeaux : 80 VL/exploitation (68 VL au niveau national)
- 2,1 ETP (vs 2,2 au niveau national)

Source : Agreste recensement agricole 2020 – traitement Institut de l'Elevage

Le tissu aval :

Des coopératives et des privés. Certaines n'ont pas de sites de transformation et font transformer par d'autres entreprises. **Des investissements importants dans les outils.** Des laiteries ont accordé et accordent des volumes supplémentaires.

En synthèse, la filière laitière est dans une situation encourageante sur le territoire, telle que présentée dans le tableau ci-dessous :

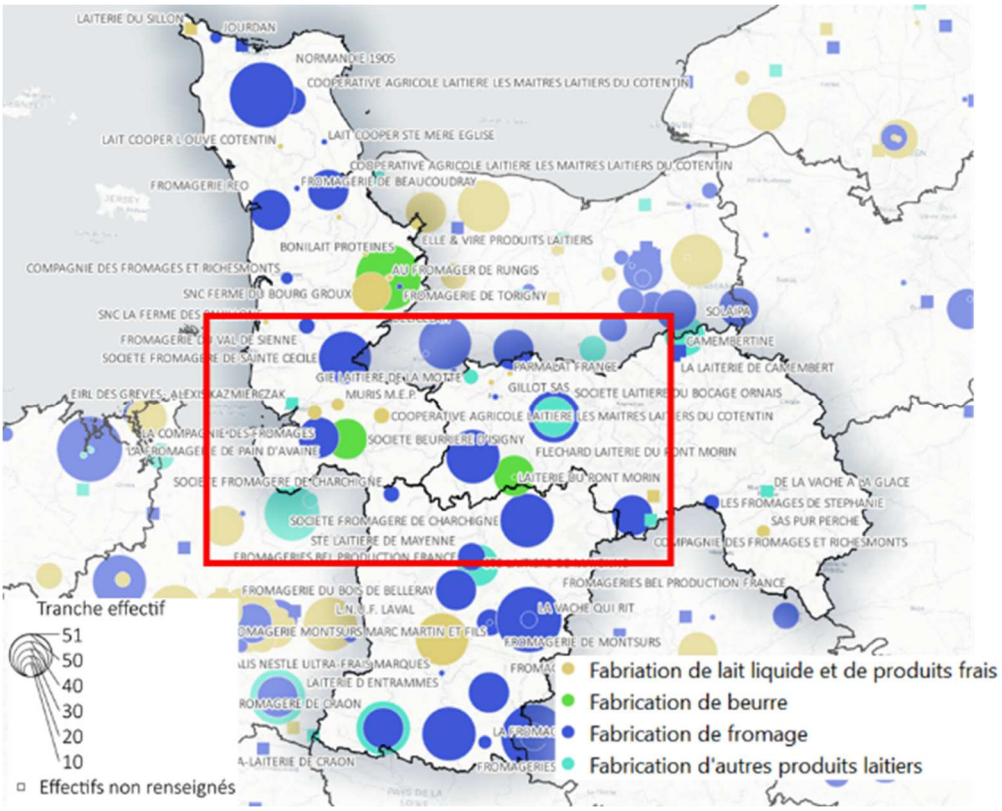

Figure 11 : *Carte des laiteries et fromageries – Source : Insee, 2022*

ATOUTS	FAIBLESSES
• **Des conditions pédoclimatiques très favorables** à la production fourragère (herbe ET maïs fourrage) et à l'élevage laitier. • Une zone de plaine unique en France (densité et spécialisation) qui fait l'objet d'intérêt et **centralise une partie des investissements amont et aval**. • Une ambiance laitière favorable permettant le maintien de la dynamique et des services. • **Des économies d'agglomération** dans le contexte dense : permet des facilités de structuration de la collecte. • **Peu de concurrence d'autres** productions agricoles ou d'autres secteurs • La zone laitière qui a le plus profité de la fin des quotas laitiers avec développement important de la production laitière en compensation des régions en déprise • Un tissu de transformation compétitif (coût après le tank maîtrisé), notamment sur les PGC (fromage).	• Le prix des terres relativement élevé
OPPORTUNITES	**MENACES**
• Le changement climatique qui peut être favorable sur certains fourrages. • Des projets d'investissement affirmés, favorisant des volumes et l'ambiance laitière. • Un territoire leader qui pourra bénéficier de report de volume perdu dans d'autres zones de déprise	• Une intensification des pratiques, impliquant un **changement de modèle** qui pourra avoir un coût, et faire éventuellement diminuer la compétitivité prix. • Le risque en matière de valorisation par une **déconnexion entre les systèmes de production et l'image véhiculée**. • Des **difficultés de transmission**, dans un contexte d'agrandissement des tailles d'exploitation.

Figure 12 : Matrice AFOM- Zone Normande (Manche, Orne, Mayenne)

Synthèse des 3 études de cas

	Etat des lieux	Situation démo-graphique	Eléments d'analyse
Vendée	**Un nombre d'arrêt du lait très important** et en accélération y compris au regard de la situation démographique.	Un **meilleur équilibre des classes d'âge** qu'au niveau national **mais associées en formes sociétaires**	Concurrence pour d'autres activités et d'autres productions > **VÉGÉTALISATION.** Localement, parfois une accélération du fait du **retrait de certains opérateurs.**
Bretagne (56 – 29)	De nombreux arrêts pour une zone très laitière et très dense.	Le **plus fort déséquilibre démographique du croissant laitier**	Le positionnement prix des opérateurs parfois limitant, du fait de l'orientation du **mix produits des principaux transformateurs**. Concurrence avec d'autres activités et d'autres productions. **Perte de confiance, dès la crise de 2009, des éleveurs.**
Normandie (Ouest 61, Sud 50, Nord 53)	**Relativement peu ou moins d'arrêts d'exploitations**, meilleur taux de remplacement des départs, et maintien du cheptel bien meilleur que la moyenne.	Un déséquilibre démographique présent mais qui correspond à la tendance moyenne des bassins laitiers.	Un **modèle agricole qui évolue rapidement** et pourra poser des difficultés de transmission. **Un effet aval très important : de nombreux INVESTISSEMENTS dans la zone laitière la plus dense de France (et la plus spécialisée en plaine).**

A retrouver également, l'article web et le lien vers la présentation de l'étude au SIA 2025 : lien.

CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS

L'étude a permis de confirmer certains phénomènes déjà observés, et ainsi de les étudier de façon plus précise au sein de certaines régions :

Une diversité de facteurs interagissent et ne dépendent pas de la même échelle d'action (exploitation, territoire, marché national et international).

- Le cumul des facteurs entraine dans certains cas **une accélération** du processus de déprise, du fait d'un **effet d'entrainement,** à l'instar du cas vendéen, où le départ d'associé, couplé à un retrait de certaines laiteries, la réduction des services annexes sur le territoire, et le potentiel pour la production d'autres cultures, entrainent l'arrêt du lait. Pour autant, certains facteurs sont prédominants : **la démographie, l'organisation du travail (main-d'œuvre), l'influence du maillon aval, l'accès au foncier et au capital, et le potentiel pédoclimatique.**
- Le facteur démographique est le moteur principal de la déprise laitière dans certaines zones (ex. zone de Bretagne). Pour d'autres comme en Vendée, le phénomène couplé à l'organisation des exploitations explique des arrêts par « effet domino ». Au vu de la complexité des situations entrainant la déprise, des actions conduites uniquement à l'échelle nationale **semblent peu adaptées**. L'accompagnement de projets à l'échelle des zones d'influences des laiteries et les impliquant semble plus pertinent.
- Il y a un enjeu d'**anticiper le déploiement du « phénomène vendéen » sur d'autres territoires,** et de repérer les territoires à risque (faible densité laitière, exploitations avec surfaces labourables par actif importantes, alternatives agricoles, investissements dans l'aval peu importants)

Les questions de la main-d'œuvre et d'évolution des modèles d'exploitation sont au centre des facteurs.

- Différentes stratégies d'adaptation à l'échelle d'exploitations enquêtées sont adoptées (robotisation, externalisation, salariat, association...) pour permettre le maintien de l'activité ou l'installation agricole, en adéquation avec des attentes qui évoluent.
- Le maintien de la dynamique d'installation est crucial pour faire face au phénomène de déprise, et afin de compenser tant bien que mal les arrêts du lait. Il passe par l'amélioration de l'attractivité du métier, de l'accès au capital, à la terre, par l'accompagnement des projets d'installation. Ces dispositifs évoluent rapidement et sont mis en place à différents niveaux : interprofessionnel, par des collecteurs, par des collectivités.
- Le phénomène de déprise laitière pourrait s'accompagner de l'accélération de la mutation du modèle agricole : agrandissement des plus grandes exploitations, limitation du pâturage, intensification des pratiques. Ceci pourrait générer des risques à moyen terme : difficulté de transmission pour des structures à haut niveau de capital, augmentation de coût de production avec une autonomie fourragère moindre…

L'influence du maillon aval (prix et relation contractuelle) **est un facteur d'influence central.**

- Le passage d'un régime dit administré (quotas) à un régime dit de concurrence (entre transformateurs, bassins de production voire exploitations) donne un poids plus important au maillon aval et à ses stratégies. Le phénomène de déprise ou de renforcement est dépendant de stratégies en matière d'investissements locaux et de leur impact en termes de dynamique de la filière à l'échelle d'un territoire. Ainsi, en plus du facteur prix, ceci agit sur l'ambiance laitière générale qui favorise le maintien du lait.
- Dans ce contexte, il semble indispensable de donner de la visibilité de la situation de la filière, par zone de production, aux exploitations et à la filière, afin de passer de la déprise laitière à la maîtrise laitière.

Le potentiel de production pour d'autres filières, comme facteur de maintien ou de déprise, sur lequel il y a peu de prise.
C'est le cas de la Vendée où la structure des exploitations et les caractéristiques pédoclimatiques sont favorables à d'autres productions qui se substituent au lait. A l'inverse la zone normande est très favorable, et peu de de production de substitution au fourrage sont aussi adaptées aux conditions du territoire

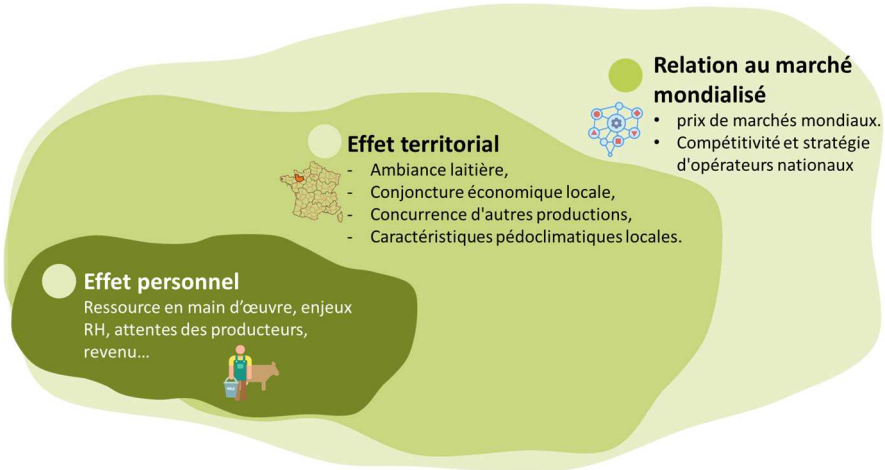

Figure 13 : Schéma représentant les différentes échelles d'influence des facteurs étudiés

LES ÉTUDES

Étude économique visant à éclairer la déprise laitière
édition juillet 2025

Directeur de la publication : Martin Gutton
Rédaction : Ceresco et Idele pour la direction Marchés, études et prospective et pour le CNIEL
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial

CNIEL - Centre national interprofessionnel de l'économie laitière
42 rue de Châteaudun – 75314 PARIS Cedex9

FranceAgriMer
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 **www.franceagrimer.fr**
FranceAgriMer